

CIBLE

Renaissance

Au soir du 13 juin, il suffisait d'ajouter, en France et dans toute l'Union européenne, les abstentionnistes, les électeurs qui ont voulu sanctionner leur gouvernement national, ceux qui ont voté pour des listes hostiles à l'ultra-libéralisme et à l'Europe oligarchique pour qu'apparaisse un fait irrécusable : la construction européenne selon le traité de Nice est confrontée à un immense mouvement populaire d'indifférence ou de rejet.

A l'encontre des « souverainistes » et autres nationalistes autoritaires, nous ne nous réjouissons pas de cet échec patent. A l'Ouest, mais surtout à l'Est, une immense espérance a été gâchée par des gouvernants de gauche et de droite qui agissent avec les bureaucrates installés à Bruxelles dans le parfait mépris des peuples européens.

Pour écarter toute ambiguïté, il est indispensable que le futur traité européen soit soumis à référendum dans toute l'Union. Mais il faut dès à présent repenser l'Europe étendue à l'ensemble du continent dans le cadre d'une confédération d'États nationaux : telle est le principe d'une refondation politique et la condition d'une renaissance.

DÉCENTRALISATION

Les nouveaux féodaux

Kerry

**Illusions
françaises**

p. 5

Idées

**Julliard et la
démocratie**

p. 9

Cœur à cœur

C'est un enfant de dix ans mort en prison. Un fils de roi décapité, dont la seule vocation était d'être rayé de l'histoire...

Pourtant, on a voulu refaire son éducation à la jacobine et le « petit crapaud » a éclaté le gros rouge, hurlé les cochonneries du Père Duchesne et chargé d'impudicités sa mère jusqu'à l'échafaud ; mais décidément, non. Même Robespierre, jadis ambiteux d'être son précepteur, renonce à en extraire le citoyen des temps nouveaux. Alors, on le laisse pourrir. Dans un cachot à la fenêtre aveugle, jonché d'excréments, oui, pourrir de tuberculose osseuse qu'on nomme scrofule - ou écouelles, ce mal que, pour un peu, il eût reçu le don de guérir. Et ce petit garçon ne recevra pas d'autre onction que de la vermine, ne règnera jamais qu'aux yeux de puissances étrangères et de quelques rebelles d'avance écrasés. C'est Louis XVII.

Ce genre de drame sordide vous hante une nation. Honte de l'impuissance pour ceux qui auraient tant voulu le sauver, et vergogne secrète pour les autres. Deux siècles de hantise peuplée de marionnettes : folie doublée de ceux qui se préten-

daient lui survivant, pathologie d'une mémoire proliférante et vaine comme un demi-sommeil de fièvre. La ronde des témoins historique elle-même finit dans un vertige. Rien ne ramène à la réalité, sinon, soudain réapparu, un petit bout de chair. Un cœur, dont l'ADN parle sans équivoque. C'est lui qui est bien mort là-bas, ce jour-là. Va-t-il reposer enfin auprès des siens ? Par ces temps d'enfants idolâtrés ou saccagés, entre les inquiétudes et les obsessions d'enfantement, n'y aurait-il pas des millions de gens pour accompagner cette infime dépouille avec compassion ? Pas si simple.

Embarras de l'État. Reconnaître Louis XVII est avouer qu'il a, au moins symboliquement, régné et que donc, à l'égal de ses pairs, sa sépulture a droit aux honneurs d'un chef d'État. Pour esquiver la chose, qui délégitimerait la Convention, les ministres l'appellent donc « Dauphin » et concèdent l'autorisation d'une cérémonie privée, dans des sites patrimoniaux de la nation

où l'État ne sera pas représenté.

Quant à la famille, Mgr le comte de Paris, tout en approuvant « le désir de déposer cette relique dans la Basilique de Saint-Denis auprès de (ses) ancêtres » a toutes les raisons de déplorer que des « princes étrangers » n'aient pas saisi l'occasion d'une réconciliation... (1)

Ainsi, alors que tourne une page à la fois humble et solennelle dans la mémoire du pays, il est clair que ses fruits politiques n'ont pas été cueillis : ni par la République pour achever l'inventaire et la purgation de son héritage, ni par des princes que ce deuil plaçait pour une fois au premier rang d'une compassion partageable.

Reste l'événement dans sa simplicité. Car les grandes orgues, le Gotha du comité d'honneur présidé par Luis Alfonso de Borbon y Bordin, et les services d'ordre arrogants n'ont pas fait illusion au-delà du chœur de la basilique. C'est à une prière lucide et pacifiante sous le signe rayonnant du Sacré-Cœur qu'invitait l'Église à cette occasion.

Mgr Honoré, ancien archevêque de Tours, a caractérisé l'épreuve du jeune roi comme une « volonté de supprimer un enfant qui a le tort de représenter plus que lui-même » et lancé un avertissement fort actuel : « l'enfant n'est pas un jouet ; il n'est pas fait pour satisfaire un besoin de paternité... un prix infini s'attache à sa personne ». Et, conférant à cet ensevelissement une portée historique que les responsables n'osent lui reconnaître, il prononça : « Si nous ne sommes plus au temps où Bossuet pouvait justifier la monarchie au nom de la « politique tirée de l'Écriture sainte », le chrétien peut reconnaître les voies de Dieu dans la destinée d'un peuple. »

Franchissant le parvis où quelques milliers de fidèles souvent venus de loin avaient participé à la messe, nous sommes quelques-uns, dénouant nos cravates, à nous être fondus dans la foule bigarrée de la foire du Lendit. Le Saint-Denis d'aujourd'hui, foisonnant de vie et de contrastes, pétri des joies et des misères du siècle, avec ses accès de révolte qui souvent remontent à la basilique comme vers un dernier recours et un asile, ce Saint-Denis apparemment « étranger » à l'Enfant du Temple, nous a paru tout proche de sa candeur martyrisée et de ses peines. Le petit Louis XVII, sans papiers depuis deux cent dix ans, y a enfin, par son cœur, trouvé un logement.

Luc de GOUSTINE

(1) Communiqué du comte de Paris du 7 juin 2004. Quant au prince Jean, duc de Vendôme, il a fait déposer une gerbe de fleurs devant la relique le 7 juin à Saint-Germain-l'Auxerrois. Cérémonie à laquelle ont assisté les dirigeants des principaux mouvements royalistes français.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Cœur à cœur - p.3 : La maison de Bécassin - Sexisme - p.4 : D'un terrorisme à l'autre - p.5 : Kerryphilie - p.6/7 : Les nouveaux féodaux - p.8 : Nguyen Huu Giao - p.9 : De la démocratie charismatique - p.10 : "Déconculture" - Dialogue sur l'Islam ? - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Lettre ouverte à Harlem Désir.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (46 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

La maison de Bécassin

Posée par *Le Parisien* (11/6), une question hantait les Franciliens à l'avant-veille des élections européennes : *Karl Lagerfeld achètera-t-il la maison de Bécassine ?*

Cette importante opération immobilière permettrait de réaliser le rêve du maire de Clairoix : transformer en musée la maison natale de Joseph-Porphyre Pinchon, inventeur de la célèbre petite bonne femme.

Bécassinophile notoire, le couturier parisien a réservé sa réponse. Mais je devine l'indignation de nos amis bretons, qui voient en Bécassine une caricature de leur identité profonde. C'est pour apaiser leur courroux que je voudrais attirer l'attention sur les faits et gestes du dénommé Joseph-Porphyre Bécassin - qui ressemble quelque peu au Premier ministre décentralisé et de proximité qui nous a fait don de sa replète personne voici deux ans.

Comme le chef du gouvernement, Joseph-Porphyre est un bonhomme toujours bronzé car il va souvent à la campagne. La maison de Bécassin doit être montée sur roulettes, car il arrive sur les plages et les verts gazons avec des costumes frais repassés qui mettent en valeur ses paroles et ses gestes.

Par exemple, Joseph-Porphyre Bécassin était en Normandie pour la commémoration du Débarquement dont il a tiré une formidable leçon de philosophie de l'histoire : « J'ai été marqué par la ferveur populaire des cérémonies du débarquement (...) Nous étions hors du champ partisan. Les peuples parlaient aux peuples. C'est le message de ce 6 juin : l'his-

toire n'est pas celle des dirigeants, c'est celle des peuples ».

Cette bécassinade ni vraie ni fausse permettait d'effacer le souvenir du général de Gaulle et de ne pas se demander pourquoi le premier président de la V^e République ne se rendait pas sur les plages du débarquement de Normandie. Surtout, la référence aux « peuples » facilitait une habile transition vers les élections européennes : en maître consommé de la communication, Joseph-Porphyre Bécassin passait de la prose hugolienne (« les peuples parlaient aux peuples ») à la perspective hégélienne (« Il manque une âme à l'Europe »).

Puis, tel l'Empereur, âme du monde et esprit d'un monde sans Esprit, Joseph-Porphyre reliait le débarquement des forces alliées à la nécessité d'un « vote français » aux européennes - le vote français étant évidemment un vote pour l'UMP. Saperlotte ! quand on a marché sur le sable naguère arrosé par le sang des soldats alliés, on sent monter les idées...

Quatre jours après, J.-P. Bécassin descendait de sa roulotte pour commémorer le massacre d'Oradour. Après avoir donné un extrait de sa déclaration devant micros et caméras, la télévision nous le montra penché sur un rescapé de la tuerie avec la sollicitude appliquée d'un Premier ministre donnant un verre d'eau à un vieillard menacé par la canicule.

Je dis bien sollicitude appliquée car une relation vraie

avec une personne vivant ou revivant une terrible épreuve ne peut avoir lieu dans le champ médiatique. Mais, à Oradour comme l'été dernier, c'était l'image qui faisait prime - tant et si bien qu'on ne tint aucun compte des déclarations faites au *Nouvel Observateur* par Jean-Jacques Fouché, ancien directeur du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane : « [depuis 1953], les commémorations sont toujours silencieuses. Les processions sont menées par la communauté et c'est l'Association nationale des Familles des martyrs qui clôt la journée. Les élus peuvent venir, mais à titre personnel. Ils ne reçoivent pas d'invitation, et doivent être en civil. Ils n'ont pas de droit de parole. Les commémorations ne sont pas faites pour être des tribunes politiques. Surtout pas ».

Jean-Pierre Raffarin - pardon, Joseph-Porphyre Bécassin n'entendit pas ce rappel à la décence car il était reparti en campagne dans sa maison à roulette pour animer une réunion en compagnie d'Alain Juppé - une des plus belles expressions de « l'âme de l'Europe » - qui sera bientôt confronté à ses juges.

Qu'importe. Le porphyres-clone du Premier ministre prépare déjà son plan média pour le centenaire de la création (en 2005) de Bécassine. Qu'il ne néglige pas pour autant une visite à la niche de Rico, « le chien qui comprend 200 mots ». Pour la présidentielle, il est indispensable que Joseph-Porphyre Bécassin s'assure les voix des amis des bêtes.

Sylvie FERNOY

Sexisme

C'est toujours avec réticence que nous entrons dans les débats qui touchent la vie privée des citoyens. La provocation montée par Noël Mamère nous a forcés à prendre position sur le mariage des homosexuels et, hors de tout jugement d'ordre moral, nous avons défendu un point de vue juridique et politique : le mariage est une institution symbolique qui assure à la société la perpétuation de la vie selon un ensemble de lois.

D'autres dispositifs légaux permettent ce que revendiquent divers groupes de pression : reconnaissance de l'amour entre deux personnes de même sexe, adoption d'un enfant par un célibataire (qui n'interdit pas qu'un autre célibataire vive sous le même toit). N'étant pas dépositaires de *La Vérité*, nous étions prêts au débat avec nos lecteurs. Mais ce débat ne sera bientôt plus possible. Le projet de loi relatif à « la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe » exposera les organes de presse à des poursuites judiciaires - donc à des frais insupportables pour nous.

Une loi punissant ceux qui auront « provoqué à la discrimination » par leurs paroles et les écrits ouvrira la voie aux excès. Certains groupuscules affirment déjà que l'opposition au « mariage homo » constitue une intolérable manifestation d'homophobie et un avocat interrogé par *Libération* (11 juin) affirmait que la critique publiée sur ce point par Lionel Jospin dans *Le Monde* tomberait sous le coup de la loi.

Sur les questions touchant aux mœurs, nous voici contraints à l'autocensure.

Annette DELRANCK

Pertes

L'accord entre la direction du *Monde* et les éditions Fayard au sujet du livre de Pierre Péan et Philippe Cohen provoque un fort sentiment de malaise, sur lequel il est prudent de ne rien dire : d'abord parce que nous ne connaissons pas encore l'histoire de cette négociation, ensuite parce que le texte de l'accord est lourd de menaces judiciaires pour les journaux qui évoqueraient trop précisément certains éléments du grand procès que nous attendions.

Il nous reste la possibilité de commenter les résultats financiers du groupe *Le Monde*, qui se sont encore dégradés au cours de l'année écoulée : la perte nette est de 25 millions d'euros en 2003, contre 19,1 millions en 2002.

Ce résultat est d'autant plus étonnant que le journal dispose de l'incarnation, en la personne d'Alain Minc, de l'Excellence prévisionnelle (la « mondialisation heureuse »), de la Gestion performante, du Conseil éclairé et de la Vigilance extralucide. Ainsi préservée d'un dérapage hors du « cercle de la raison », la direction du *Monde* se réjouit à l'idée qu'elle s'installera bientôt dans l'immeuble qu'elle a fait construire dans le 13^e arrondissement.

Ce surcroît d'espace et de confort évitera sans doute toute interrogation superflue sur la baisse des ventes du quotidien (- 4,4 %) pour la première fois depuis dix ans. Après tout il suffit d'acheter des entreprises florissantes pour compenser les pertes et de garder la confiance des milieux financiers. Quand on fait un journal, mieux vaut être bien vu de son banquier que de ses lecteurs, pas vrai ?

Maria DA SILVA

D'un terrorisme à l'autre

Les médias évoquent souvent les manifestations du terrorisme mais n'essaient pas de s'interroger sur le concept dont le contenu peut varier selon les situations ou les pays. Il s'agit pourtant de la seule méthode envisageable si l'on veut lutter efficacement contre ce fléau.

Divers philosophes, stratèges et polémologues distinguent les conflits classiques opposant les États à ceux qu'ils appellent « guerres civiles » ou « guerres de partisans » qui recouvrent des situations variées de revendications violentes visant à obtenir la maîtrise d'un territoire particulier.

Certaines formes de terrorisme, telles que celles pratiquées au Pays basque espagnol ou en Corse peuvent entrer dans cette définition. Mais cette conception de la guerre ne suffit plus à contenir toutes les formes de la violence terroriste qui se déchaîne aujourd'hui sans « assignation territoriale précise » pour reprendre l'expression du philosophe Jacques Derrida, qu'il utilisait récemment dans une entretien accordé au *Monde Diplomatique*.

À ce stade de la réflexion, la stratégie peut nous aider : François Heisbourg propose le concept d'« hyper terrorisme » pour caractériser ce bouleversement qualitatif et idéologique. Il souligne que « le fait qu'un groupe non étatique puisse recourir à un niveau de violence qui était naguère accessible aux États, modifie profondément les relations entre les sociétés humaines.

C'est un vrai changement : le terrorisme de masse est au terrorisme ce que la bombe atomique a été à la guerre ». (1)

Mais dans les faits, le philosophe et le stratège peuvent se rejoindre : le conflit tchétchène peut entrer dans la catégorie de la « guerre des partisans » mais les indépendantistes utilisent, en partie au moins, la logistique de réseaux affiliés à la nébuleuse « Al-Qaïda », souvent citée comme illustration de l'« hyper terrorisme ».

Les causes du phénomène ainsi approchées, quelques réponses peuvent être suggérées : les politiques antiterroristes doivent être à la fois globales dans leur approche de cette problématique et ciblées quant aux actions menées. Leur pertinence se mesure à la bonne articulation qui doit être établie entre la dimension « renseignement », toujours indispensable, et les aspects policiers ainsi que judiciaires. Le recours aux moyens militaires doit se limiter à la destruction de sanctuaires et non

viser à la disparition d'ensembles étatiques, comme le font depuis bientôt trois ans les États-Unis avec le succès que l'on sait... Par ailleurs, le niveau adéquat d'intervention doit être recherché : certains domaines relèvent des attributions des États pris individuellement et d'autres reviennent à la nécessaire dimension internationale.

L'examen des dispositions de l'accord entre la France et la Russie relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure et de lutte contre la criminalité, en cours de ratification devant le Parlement, apparaît à cet égard significatif : il réserve à l'échelon des relations bilatérales les questions qui intéressent les deux États, notamment pour les relations entre services de police, et renvoie à la coopération multilatérale ce qui relève de son domaine, comme le prévoyait le sommet intervenu entre l'Union européenne et la Russie le 31 mai 2003 à Saint-Petersbourg, par exemple pour les échanges d'informations relatives à « l'hyper terrorisme ».

Jacques DUCONSEIL

(1) Entretien donné au quotidien *Le Monde* le 29 mars 2004 par François Heisbourg, directeur de la *Fondation pour la recherche stratégique*.

Royaliste a besoin de vous !

Avez-vous pensé à la souscription ? Voir page 11

Kerryphilie

Les Européens votent-ils pour les élections présidentielles américaines ? C'est à croire quand l'on voit les efforts déployés par Bush pour soigner son image internationale et par Kerry pour se défendre d'être l'homme des Français.

Un discours tend à se répandre autour de nous qui consiste à dire : « nous ne sommes pas contre l'Amérique. Nous sommes contre Bush. Avec Kerry, tout rentrera dans l'ordre ». C'est beaucoup trop facile : il est vrai qu'il y a deux (peut-être dix ou cent) Amérique comme il y a - ou il y a eu - deux France. La guerre culturelle a repris entre ces deux Amérique sur toutes sortes de sujets de société. Il y a une Amérique qui rejette viscéralement tout retour à l'ère Clinton comme il y a une Amérique qui rejette viscéralement Bush. Il ne serait pas sain de ce côté de l'Atlantique de ne chérir que l'une et de fermer les yeux sur l'autre. Nous pouvons garder un souvenir ému de l'Amérique de Roosevelt ou de Kennedy, et regretter les frasques de Clinton. La relation franco-américaine n'était pas aisée à ces diverses époques. Mais l'objection principale contre cette attitude est que ces Amérique là n'existent plus. Noam Chomsky, Woody Allen et Michael Moore ne rendent pas compte de l'Amérique d'aujourd'hui.

Car, par-dessus ces oppositions, il y a une Amérique - une seule - qui a été marquée du sceau indélébile du 11 septembre. À tort ou à raison, elle a changé en son tréfonds. Bush évidemment l'a compris. Mais Kerry s'en est aussi vite aperçu. Son parrain, le sénateur Ted Kennedy, d'a-

bord omniprésent à ses côtés, n'a pas tardé à disparaître de la campagne. Loin de prendre la tête d'une marche antiguerre, l'ancien héros du Viêt-Nam colle au plus près au discours de Bush. Si l'ancien rival du président à la candidature républicaine, le sénateur McCain, autre héros du Viêt-Nam, l'avait voulu, Kerry l'aurait bien pris sur son ticket comme vice-président. Il aura sans doute un rôle important en cas de victoire démocrate. Les critiques adressées à l'administration en place visent plutôt les méthodes utilisées que le principe. Le défi qui attend le nouveau président quel qu'il soit sera en effet la manière dont l'armée se sortira du borbier mésopotamien : comme à Saigon ou à Mogadiscio ou au contraire en bon ordre ? C'est là qu'on attend Bush ou éventuellement Kerry - et par là même occasion tous les alliés. Selon les termes de la résolution 1546, ce sera l'objet de l'année 2005. À bon entendeur salut !

Kennedy ou son successeur Johnson ne sont pas jugés par l'histoire pour leur engagement en faveur des droits civils ou de la justice sociale ou le premier pour sa jeunesse. Ils le sont le premier pour sa gestion de la crise de Cuba, le second pour l'escalade au Viêt-Nam. Il en ira de même de Bush ou de Kerry. À cette échelle, le peuple américain peut passer sur les bavures, les erreurs de jugement. Tout ce qui l'in-

téresse le jour où il s'agira de voter, le 2 novembre prochain, sera de savoir lequel des deux candidats sera le plus fort en cas de crise, c'est-à-dire dans la « guerre » contre le terrorisme. À la crédibilité à garder son sang-froid dans l'équilibre de la terreur, qui prévalait à l'ère atomique et de la guerre froide, a succédé celle à jouer les shérifs contre les hors-la-loi.

Le président Reagan, qui vient de mourir, avait gagné en attirant dans le camp républicain ceux que l'on a appelés « les démocrates reaganien ». Ce sont eux que Kerry a besoin de regagner pour l'emporter. Y a-t-il des « républicains kerryiens » ? Beaucoup de républicains sont déçus par Bush. Plusieurs n'iront pas voter. Il en faudrait beaucoup plus pour qu'ils aillent jusqu'à voter Kerry.

L'Europe aurait grand tort d'attendre les résultats du 2 novembre pour arrêter sa position ou de tabler plus sur l'un que sur l'autre. Les fondamentaux sont là pour longtemps. L'Europe doit se déterminer par rapport à ceux-ci et non à des personnes. Les réunions transatlantiques, nombreuses en ce mois de juin, doivent préparer l'avenir, Bush ou pas Bush. Il est bon de travailler avec ce dernier en faisant abstraction de l'échéance électorale et comme s'il devait être encore l'interlocuteur au-delà de l'année 2004. Après tout, même réélu, il pourrait bien ne pas passer l'année 2005. Mais c'est une échéance qui nous rapproche, car le destin irakien est notre lot commun.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **NORVÈGE** - Le Sosialistisk Venstreparti (SV), le Parti socialiste de gauche, qui détient 23 sièges sur 165, a proposé au parlement norvégien l'abolition de la monarchie et l'instauration d'une république. Cette proposition a été rejetée, le SV n'ayant réussi à rallier que trois autres députés (du parti travailliste) à leur projet. C'est un score encore plus petit que la dernière fois que le Parlement s'était prononcé en 1994 sur la question.

♦ **GRANDE BRETAGNE** - Des milliers de spectateurs massés au centre de Londres ont acclamé la reine Elizabeth II d'Angleterre à l'occasion du traditionnel *Trooping the colour* marquant l'anniversaire de la souveraine, âgée de 78 ans. Cette cérémonie, où le souverain salue en personne les troupes, remonte au XVIII^e siècle, et la reine Elizabeth n'a jamais failli à la tradition, sauf en 1955 pour cause de grève générale des transports !

♦ **QATAR** - L'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani a officiellement promulgué la première Constitution du Qatar qui avait été soumise à l'avis des citoyens l'an passé. Cette Constitution ne prendra effet qu'en 2005, un délai étant nécessaire pour élaborer les lois d'application et un code électoral pour l'organisation des premières élections dans l'émirat. Rappelons que ce texte fondamental instaure une séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Le pouvoir exécutif reste dans les mains de l'émir, le pouvoir législatif est confié à un Majlis al-Choura de 45 membres, élu pour deux tiers au suffrage universel (les femmes ont le droit de vote et d'éligibilité) pour quatre ans.

♦ **JAPON** - Le prince héritier Naruhito a, le mois dernier, suscité une vive émotion en tenant une conférence de presse critiquant implicitement le protocole du Palais impérial responsable selon lui des problèmes de santé de son épouse la princesse Masako. Cette dernière n'a plus fait d'apparition en public depuis six mois et est « épuisée physiquement et mentalement » selon le Palais impérial. Mariée depuis onze ans, la princesse est mère d'une petite Aiko, née en décembre 2001 après plusieurs grossesses malheureuses, et est soumise à la pression de la frange la plus traditionaliste de la société japonaise pour qu'elle donne un héritier mâle à la couronne. En effet dans l'état actuel de la « loi sur la Maison impériale » adoptée en 1947, seuls les garçons peuvent monter sur le Trône du Chrysanthème.

♦ **MAROC** - Le roi Mohammed VI effectue une tournée dans les pays d'Afrique subsaharienne, la première depuis son accession au trône en juillet 1999. Il s'agit pour lui de réaffirmer « la vocation africaine » de son pays. Le Maroc qui accueille près de 6000 étudiants africains dans ses universités entretient des liens privilégiés avec plusieurs pays de l'Afrique francophone.

Les nouv féodau

O l n'y a plus de débat sur la décentralisation mais seulement une pensée correcte qui rassemble les milieux dirigeants dans la répudiation du « jacobinisme » et pour la promotion d'une gestion de « proximité ». Ce discours officiel est contesté par Roland Hureaux, qui porte sur l'organisation administrative de la nation un jugement procédant de trois points de vue : celui d'un professeur de droit public, d'un élu local et d'un haut fonctionnaire qui a servi l'État dans le corps préfectoral. L'État jacobin serait-il un mythe qui masquerait la puissance croissante de féodaux jouissant de privilèges éhontés ?

■ **Royaliste : Selon vous les Français sont aujourd'hui hostiles à la décentralisation. Pourquoi ?**

Roland Hureaux : Alors qu'on annonce des baisses d'impôts, de très nombreux Français vivant en province subissent le poids croissant de la fiscalité locale. Je pense surtout à ceux qui ont épargné toute leur vie pour acheter une petite maison et qui vivent avec une très modeste retraite : pour eux, la taxe d'habitation et la taxe foncière peuvent représenter jusqu'à deux mois de revenus ! Or je ne vois pas comment on peut aller vers davantage de décentralisation sans alourdir encore la charge fiscale globale.

Depuis 1981, nous constatons que les collectivités locales alourdissent la charge fiscale, alors que la moitié de leurs dépenses sont prises en charge par l'État ! Par rapport au PIB, le poids des dépenses des collectivités locales est passé de 7,6 à 10 % ; il est donc logique que l'attribution de pouvoirs supplémentaires aux collectivités locales se traduise par de nouvelles augmentations d'impôts.

■ **Royaliste : Vous dites que la France est l'un des pays les plus décentralisés d'Europe, ce qui surprend...**

Roland Hureaux : Les spécialistes de ce type de comparaison sont très rares et ce qu'on dit habituellement du fédéralisme américain ou de la

République fédérale allemande est très éloigné de la réalité. La France est, quant à elle, déjà allée très loin sur la voie de la décentralisation :

- en France, les dépenses des collectivités locales représentent un tiers des dépenses publiques (hors Sécurité sociale), soit un poids équivalent à celui des États et des autres collectivités aux États-Unis ;

- surtout, les collectivités locales ont chez nous la responsabilité de près de 80 % des investissements civils (donc hors dépenses militaires, ce qui est évident, et hors dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire le paiement des grands corps de fonctionnaires à l'exception des pompiers) ; cela confère aux élus locaux et régionaux le vrai pouvoir ; à quoi sert aux collectivités anglaises ou allemandes de rémunérer enseignants et policiers si elles ne décident ni de leurs effectifs ni du montant de leurs émoluments ?

- les collectivités fiscales françaises ont plus que toutes autres en Europe le droit de s'autofinancer et de lever plus ou moins d'impôts ; même en Allemagne, les *länder* sont contraints par un système national de répartition des ressources et, en Angleterre les pouvoirs locaux n'ont plus guère le droit d'augmenter les impôts.

■ **Royaliste : Vous dénoncez le système du cumul des mandats...**

Roland Hureaux : Je ne le dénonce pas ; je souligne en quoi il rend le système français incomparable. Le cumul est aujourd'hui limité à deux mandats, ce qui fait tout de même beaucoup quand on est député et maire d'une métropole régionale. En France, presque toutes les carrières nationales se font aujourd'hui en liaison avec une carrière locale. En Angleterre, un membre du Parlement n'a pas de mandat local - ce n'est pas interdit mais cela ne se fait pas. En Allemagne on peut alterner une présidence de *Land* et une fonction nationale mais on n'assume pas les deux en même temps.

En France, le cumul des mandats est récent (Édouard Herriot, maire de Lyon, est un cas relativement isolé sous la III^e République). Il s'est développé sous les IV^e et V^e République. Quand le préfet de la Gironde a en face de lui un Premier ministre en exercice qui est en même temps maire de Bordeaux, il est évident que les notions livresques de droit administratif sur la prééminence du représentant de l'État se trouvent relativisées. Qu'ils soient de droite ou de gauche, les grands féodaux exercent un pouvoir qui est d'autant plus fort qu'il s'appuie sur des budgets locaux en constante augmentation.

Il en résulte des menaces sérieuses sur la démocratie : le maire qui décide de ses investissements, qui choisit les

chefs d'entreprise qui réaliseront les travaux (les règles concernant les marchés publics ne sont pas bien redoutables) et qui passe de petites commandes à de nombreux commerçants de sa ville, exerce une contrainte politique silencieuse mais efficace. N'oublions pas non plus que le personnel municipal, dont en dépit des textes, le recrutement est souvent discrétionnaire, peut représenter dans certains cas 15 % de l'emploi. Les emplois-jeunes bien choisis, dans des familles nombreuses qui représentent pas mal de voix, ont ainsi permis de s'assurer la fidélité d'une clientèle. Dans une ville petite ou moyenne, un maire a tellement de moyens de pression et d'intimidation qu'il faut beaucoup de courage pour s'opposer à lui.

■ **Royaliste : Vous avez évoqué le cas du maire de Bordeaux qui est en même temps président de l'UMP...**

■ **Roland Hureaux :** Oui, ce cas souligne une évolution dont je ne parle pas dans mon livre mais qui est nouvelle : la prise de pouvoir des grands élus locaux au sein des partis politiques, une évolution assez typique du système chiraquien. Voyez l'UMP : le président est Alain Juppé, le vice-président, Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, le secrétaire général : Philippe Douste-Blazy, maire de Toulouse. Le maire d'une ville importante est de fait le patron dans la

région de la formation politique à laquelle il appartient. Comme il y a peu de chances qu'il cherche à promouvoir des jeunes susceptibles de lui faire ombrage, le système est complètement verrouillé. Ne nous étonnons pas du tarissement du vivier du personnel politique.

■ **Royaliste : Pourquoi dites-vous que l'État jacobin est un mythe ?**

Roland Hureaux : Des mises au point historiques s'imposent : la Constituante a créé les départements mais il s'agissait d'organiser des relais locaux du pouvoir exécutif et non pas des pouvoirs décentralisés comme nous l'entendons aujourd'hui. L'opposition entre Montagnards et Girondins (tous deux issus du Club des Jacobins !) ne portait pas sur l'organisation territoriale : face à une situation de crise, les uns étaient les faucons, les autres les colombes. C'est en fait Bonaparte qui a créé l'État moderne centralisé, tout en commençant aussi à reconstituer des corps intermédiaires : les Chambres de commerce, l'Église concordataire, l'Université, la noblesse d'Empire, le Consistoire israélite. Ceci pour le XIX^e siècle. Au siècle dernier, nous avons connu le mouvement de large décentralisation que j'ai évoqué. La loi Defferre, simple dans son principe, compliquée dans son application, n'a fait que donner un habillage

juridique à une évolution de longue durée.

■ **Royaliste : Cette évolution s'inscrit-elle dans un mouvement historique qui nous conduirait au fédéralisme européen ?**

Roland Hureaux : Les « souverainistes » dénoncent le fédéralisme européen sans voir que ce mot a aujourd'hui une connotation positive. Le général de Gaulle, qui n'était pourtant pas le meilleur communicant de Poitou-Charente, s'en prenait à l'Europe « supranationale »...

De fait, la construction européenne n'est pas fédéraliste. Dans un régime fédéral, le pouvoir central n'entretient pas de relations directes avec les autorités les plus décentralisées : en Allemagne, la tutelle des collectivités locales est exercée par les *Länder*, en Suisse, la tutelle de la commune est exercée par le canton. La France n'est pas organisée sur le mode fédéral et c'est l'État, non la région, qui exerce un pouvoir de tutelle sur les départements et les communes. À cet égard, curieusement l'Europe suit le modèle français. Dans l'Union européenne, la Commission de Bruxelles entretient des relations directes avec les régions et tente de développer, par-dessus les États, des régions transfrontières - par exemple la « grande région » dont vous avez parlé dans ces mêmes colonnes - mais ce n'est pas du fédéralisme. La législation

européenne crée un centralisme normatif qui mine d'ailleurs le fédéralisme allemand : les normes sur la fabrication de la bière qui étaient auparavant édictées par les *Länder* sont maintenant définies par Bruxelles : c'est la Commission qui exerce les attributions économiques et sociales naguère dévolues aux *Länder*.

■ **Royaliste : Quels sont les critères qui permettent d'établir qu'un pays est centralisé ou décentralisé ?**

Roland Hureaux : Je propose trois critères :

1) **Qui fait les lois et les règlements ?** En France, c'est l'État qui a gardé le rôle normatif.

En Allemagne, l'État a reconquis l'essentiel du pouvoir normatif dévolu aux *Länder* après la guerre. Mais il y a dans tous les pays une centralisation croissante qui est opérée au niveau européen, y compris en matière pénale.

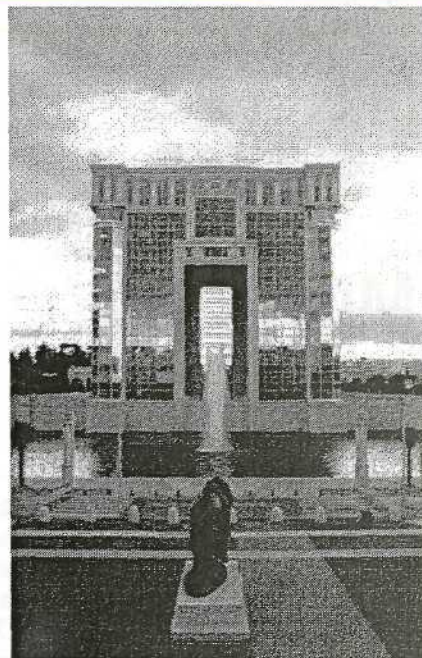
2) **Qui exécute les lois et les règlements ?** En France, comme aux États-Unis, l'État a sa propre chaîne d'exécution. En Allemagne, il se repose sur les *Länder*. Comme en Europe : Bruxelles s'appuie sur les administrations nationales, lesquelles sont généralement (du moins en France) très disciplinées.

3) **Qui détient le pouvoir en matière financière ?** On l'a dit plus haut, le partage des ressources varie d'un pays à l'autre.

Tout cela se complique lorsqu'on entre dans les détails et donne à l'Union européenne une étrange configuration : centralisée sur le plan législatif, décentralisée sur le plan de l'exécutif et, au moins en partie, financier.

■ **Royaliste : Vous affirmez qu'il existe, quant au mode d'administration territoriale, deux Europe ?**

Roland Hureaux : Il y a en effet deux Europe sur le plan de la géographie humaine et industrielle - ce que l'on voit fort bien grâce aux photos prises la nuit par satellite : de la mer du Nord à l'Italie, la



Montpellier : l'Hôtel de région. *Mégalo manie !*

« banane bleue » à forte densité industrielle et humaine ; de part et d'autre de cet axe, des régions moins peuplées mais dotées de grandes et brillantes capitales (Londres, Paris, Madrid, Berlin, Vienne). Cette dualité se traduit dans la géographie politique : l'axe central a, depuis l'époque médiévale, une forte tradition de libertés municipales avec de grandes villes bourgeoises comme Amsterdam, Cologne, Milan mais sans centralité politique. Les capitales des États unitaires (France, Angleterre, Espagne, Prusse) sont toutes à l'extérieur de la zone médiane. Les tentatives historiques d'établir un centre politique européen dans l'axe médian comme Aix-la-Chapelle au temps de Charlemagne, ont tourné court. Les États nationaux se sont constitués contre cette logique impériale. Bruxelles tente de rétablir une centralité sur la zone médiane. Il est hasardeux de penser que les États puissent l'accepter durablement, ni devenir eux-mêmes, contre leurs traditions, des États fédéraux.

Propos recueillis par
B. La Richardais

Roland Hureaux

**Les nouveaux
féodaux**

prix franco : 18 €

Missions

La très controversée position du missionnaire a peu à voir avec les missionnaires du Val-Fourré qui oeuvrent dans un quartier de Nantes...

Mais lorsqu'on décide de consacrer un numéro de revue aux diverses formes de missions (1) il importe d'envisager sérieusement toutes les positions et toutes les formes de l'action missionnaire.

Bien entendu, les missions évoquent d'abord les apôtres et le missionnaire chrétien – tel que l'évoque le père Guillaume Arotçarena des Missions étrangères de Paris. Toujours dans l'ordre religieux, il faut s'intéresser aux confréries soufies, très actives en France et qui vivent leur foi islamique d'une manière trop souvent méconnue.

Comme « mission » vient du latin *missio* (envoyer, mais aussi laisser aller) on se souviendra des *missi dominici* de Charlemagne et surtout des missionnaires de la République et des délégués de l'Internationale communiste, plus ou moins efficaces organisateurs de révolutions.

Après eux les ONG s'efforcèrent d'imposer leur point de vue humanitaire – et connaissent aujourd'hui une confrontation entre organisations occidentales et associations islamistes bien analysée par Rony Brauman. La plus récente expression de l'esprit missionnaire est le messianisme de George Bush qui a enrôlé pour sa « quatrième guerre mondiale » quelques vieilles gloires du révolutionnarisme gauchiste. Ils voulaient un Maître. Ils l'ont !

Jacques BLANGY

(1) *Cahiers de Médiologie*, n° 17 coordonné par Catherine Bertho Lavenir : « Missions », Fayard, 2004. Prix franco : 18 €.

Nguyen Huu Giao

Nguyen Huu Giao, aristocrate vietnamien qui pouvait faire remonter son arbre généalogique jusqu'en 978 est né en 1939 à Hué et mort en France en 1994. Il est un grand héros méconnu du XX^e siècle. Son autobiographie est une bonne introduction à l'histoire récente de ce pays.

Le père de Giao était un haut fonctionnaire des douanes. Sa mère, parente de l'empereur Bao Daï, une patriote convaincue qui initia très tôt ses enfants aux arcanes de la vie politique vietnamienne. L'empereur avait arraché de justesse l'indépendance de son pays au sein de l'Union française en 1949. Dès les années 50, Giao est assez grand pour comprendre que l'empereur est victime d'une campagne de calomnies, dont les Français, pour leur malheur futur, sont les principaux artisans. Toute sa vie, il restera un monarchiste convaincu, regrettant que son pays n'ait pas connu un Lyautey qui aurait su l'aider à se prémunir contre ses démons intérieurs en recourant à ses traditions les plus profondes. Grâce à cet attachement dynastique et à sa foi bouddhiste, Giao sut garder le chemin de l'honneur alors que son pays sombrait d'abord dans les délices très quatrième République de la corruption et de l'inefficacité coloniale, avant de verser dans les manipulations militaro-financières américaines, tandis que l'hydre communiste s'apprêtait à ramasser la mise, pour le plus grand malheur du peuple dont elle se prétendait le légitime représentant.

Le livre qui vient de paraître n'est pas un recueil de théories politiques. Il retrace, interrompu par une mort précoce, l'itinéraire d'un homme qui, ayant tous les dons – la beauté, l'intelligence, la séduction – et

un puissant réseau de relations, n'hésita pas à s'engager dans des combats politiques « perdus d'avance ».

Le grand intérêt de cet ouvrage est peut-être son aspect non travaillé. Giao n'a pas eu le temps de tout réviser, de tout requalifier en fonction des évolutions futures. Aucune période n'anticipe sur l'autre. On voit, dans toute sa fraîcheur, le jeune étudiant en droit, devenir un chef de file incontournable et peu manipulable de la grande rébellion bouddhiste de 1966 à l'issue de laquelle il commencera une série d'emprisonnements et de tracasseries judiciaires jusqu'en 1968. Puis il entame une carrière d'avocat et de conseiller juridique pour une société de plantation d'hévéas, ce qui lui donne l'occasion de se pencher sur la question des grèves et des exigences des guérilleros viêt-côngs... Tout en observant les bévues américaines.

En 1975, le Sud Viêt-Nam s'effondre et Giao néglige, « par amour propre », de quitter le pays. Il aura l'occasion de le regretter longuement. Son passé patriotique ne plaide pas pour lui aux yeux des communistes. Son présent de défenseur des droits de l'homme encore moins. Il est suspecté, à juste titre, d'être le principal organisateur de la proclamation publique, devant la cathédrale de Saigon, un certain 18 avril 1977, d'une « Déclaration des Vietnamiens déshérités sur les droits de l'homme ».

Dès lors il connaîtra le Goulag indochinois, qu'il nous décrit, avec une très grande pudeur, ce qui en rend peut-être encore plus palpable toute l'horreur. Dix ans de camps de concentration où il attribue au yoga et au soutien, pourtant lointain, de sa famille, le fait qu'il ne soit pas mort ou devenu fou.

Libéré en 1987, il est devenu un paria, un risque pour ses amis et ses parents et décide enfin de fuir. On le retrouvera, après une odyssée qui pour avoir été mille fois répétée par d'autres *boat-people* ou *land-people* n'en dépasse quand même pas moins l'imagination. Et ce seront encore dix ans dans un camp de réfugiés à la frontière khméro-thaïlandaise. Partout, il se révèle un meneur incontournable. Sa force de caractère, ses qualités d'organisateur lui servent à rétablir un peu d'équité dans un monde où les actions humanitaires côtoient le sordide.

Ce n'est qu'en 1990 que la France lui accordera un visa. Il commence une nouvelle vie, passe brillamment ses examens d'avocat, se marie avec une jeune Française. Tout l'appelle à jouer un rôle moral important dans la diaspora vietnamienne qu'il exhorte à l'unité, quand il est victime d'une attaque cérébrale. Sa disparition laisse un vide d'autant plus douloureux que l'absence d'une élite politique vietnamienne est bien l'un des handicaps les plus grands que ce pays aura à surmonter quand il recouvrera enfin la liberté.

Frédéric AIMARD

▣ Nguyen Huu Giao - « *Le Livre de Giao, au cœur du Viêt-Nam* », La Table Ronde, édition établie par sa femme France-Aimée Nguyen Huu Giao, préface de Bernard Kouchner, 217 pages, prix franco : 18 €.

De la démocratie charismatique

Qu'est-ce que la démocratie ? Ceux qui croient qu'il est simple de définir cette idée pourtant régulatrice des temps modernes ne doivent pas être pris très au sérieux. D'ailleurs eux-mêmes ne sont pas dupes, car s'il leur est aisé de désigner quelques valeurs fondatrices de cette démocratie (égalité, justice, liberté) ils pressentent combien elle demeure énigmatique dans ses fins et la complexité de ses institutions. Le recours aux plus prestigieux de ses théoriciens – et le cas Rousseau avec son *Contrat social* demeure emblématique – s'avère hautement problématique, tant la prétention systématique et rationnelle semble déboucher sur des apories et des impossibilités jusqu'au point où l'idéal pur de la souveraineté populaire semble contenir comme son ombre portée la menace totalitaire. De ce point de vue, un observateur original de la vie politique comme Jacques Julliard est particulièrement précieux, pour refuser par principe les idées toutes faites et les systèmes trop bien bouclés. L'histoire est là pour montrer comment ces constructions sont fragiles et arbitraires. L'expérience la plus actuelle se charge d'enfoncer le clou. À l'heure où beaucoup se plaisent à manier la démocratie comme un talisman, notre analyste explique que plus que jamais il n'y a pas de politique digne de ce nom sans courage et sans grands hommes !

En cette période de commémoration des événements du printemps et de l'été 1944, une pareille démonstration devrait pourtant relever de l'évidence. Le cours de l'histoire n'a pu être renversé que du fait de ces personnalités charismatiques qui s'appelaient Roosevelt et Churchill ou encore de Gaulle, et la démocratie se serait effondrée si elle n'avait suscité des hommes de courage et de décision. Cela implique que les institutions fondées sur le suffrage populaire reconnaissent le rôle déterminant de l'exécutif et admettent que celui-ci dispose de l'aura d'individus exceptionnels, capables de renverser le cours des choses, pas seulement dans les circonstances les plus dramatiques. Mais pour admettre ces « évidences », il ne faut pas hésiter à corriger, voire à démentir les principes a priori des doctrinaires de la volonté générale. Ce à quoi s'emploie Jacques Julliard avec une belle alacrité, sans peur d'être iconoclaste et politiquement incorrect : « Rousseau n'a pas pris garde au fait que pour exister concrètement dans l'univers politique, et y jouer le rôle décisif qu'il lui assigne, la volonté générale a besoin d'être incarnée. Tout pouvoir légitime suppose un échange, un dialogue entre gouvernants et gouvernés. Le peuple souverain a besoin, pour l'éprouver, de toucher du doigt sa propre souveraineté. Une assemblée ne lui permet pas, et même en contrecarre le dessein, car elle ne se considère jamais comme l'interlocuteur du peuple : en vertu du sacre du suffrage universel, n'est-elle pas devenue le

peuple lui-même ? » La démonstration est implacable, et les républicains les plus conséquents doivent en admettre la conclusion la plus obligée et la moins agréable pour eux : « Il faut donc renoncer à voir dans ce système représentatif la forme suprême et achevée de la démocratie ; l'expérience montre que le peuple n'y trouve pas toujours son compte. » Eu égard à l'orthodoxie théorique et à l'idéal républicain classique, de tels propos sont simplement scandaleux. Entendons-nous ! Jacques Julliard ne prétend nullement signifier la faillite de toute instance représentative et il est le dernier à ne pas redouter l'omnipotence d'un État sans médiateurs et corps intermédiaires. Il n'empêche que la rigueur intellectuelle et la prise en compte d'une réalité irrépressible obligent à répudier des certitudes canoniques pour faire droit à une philosophie politique plus complexe, exigeante, et mieux armée pour rendre compte de l'énigme de la démocratie.

On ne s'étonnera pas que le cas de Gaulle occupe une large place dans sa réflexion. La révolution institutionnelle accomplie en 1958 demeure encore largement ignorée ou

par Gérard Leclerc



dédaignée par les spécialistes, lorsqu'elle n'est pas carrément récusée par ceux qui considèrent qu'elle constitue une anomalie dans le développement de la démocratie. N'y a-t-il pas aujourd'hui une volonté délibérée de la part des « constitutionnalistes » de mettre fin à l'exception française et à la monarchie républicaine née de la conjonction des événements, de la volonté d'un homme et du désir profond du peuple français ? L'idée gaullienne de la légitimité apparaît, en effet, comme le recours pour sortir la France d'une impasse radicale qui trouve sa source dans l'abolition de la monarchie. Là-dessus, Jacques Julliard énonce les choses sans complexes, en accord d'ailleurs avec les plus lucides observateurs de l'histoire depuis deux siècles : « Depuis le 21 janvier 1793, date de l'exécution de Louis XVI, tous les régimes qui se sont succédé ont souffert d'un déficit de légitimité... C'est que nulle part ailleurs la cassure entre l'ancien et le nouveau n'a été aussi franche, et que nul pays n'a théorisé à ce point l'essence de l'Ancien Régime – la monarchie – et du nouveau – la démocratie. Et surtout, c'est qu'en aucun autre pays l'identité nationale n'est à ce point dépendante de la nature du pouvoir. »

On comprend mieux en quoi le gaullisme a été refondateur, en formulant d'une façon originale, la conciliation du principe monarchique et du principe démocratique, de la légitimité populaire et de la légitimité historique. Il faut toujours se souvenir, à ce propos de la stupéfiante déclaration du Général en 1960, en pleine crise nationale : « En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans, je demande à toutes et à tous de me soutenir quoi qu'il arrive. » Une telle prétention insoutenable en pure logique républicaine est pourtant à la mesure de l'histoire et de l'articulation nécessaire de la légitimité, du peuple et de l'État. Julliard montre que loin de creuser la distance entre l'exécutif et le peuple, le régime gaullien atteste d'une rare correspondance entre les aspirations « d'en bas » et le projet « d'en haut ». Or, c'est précisément dans cette configuration que s'affirme la spécificité du politique comme possibilité de forcer le destin en introduisant « une culture de liberté là où règnent les rapports de force ». Entre Jacques Julliard et nous, le dialogue est depuis longtemps permanent. Mais avec cet essai, nous découvrons le secret d'une connivence.

□ Jacques Julliard - « Que sont les grands hommes devenus ? », Saint Simon, prix franco : 13 €.

« Déconculture »

Henri-Frédéric Blanc – dont nous avons déjà parlé dans ces pages – est l'un des auteurs contemporains les plus originaux. On regrettera que son œuvre ne soit pas davantage médiatisée.

Son *Discours de réception du Diable à l'Académie française*, mi-conte lucide, mi-pamphlet, pourrait fort bien être un manifeste pour une autre littérature tant il y défend un art où les mots et les idées retrouveraient un sens.

« L'idéologie régnante n'est jamais statique, elle bouge toujours, elle progresse : l'important, pour se faire voir, ce n'est pas de se trouver là où elle est, mais là où elle va être » constate-t-il. Son Diable en fin stratège investit le monde des lettres appliquant cette maxime. Il veut une littérature livide de cadavres. Une littérature ne dérangeant personne tout en donnant à tout le monde le sentiment d'être intelligent. « La littérature est devenue le sceptre ou plutôt le hochet de l'ego » écrit-il plus loin. Et le Diable installé au cœur des lettres, d'inventer le concept du riquiquisme, une littérature

ronflante et minimaliste où les mots ne signifient rien, où toute idée est proscrite ; toute audace autre que tape-à-l'œil interdite. Une littérature de wagons-lits et de salle d'attente. Mais cette littérature du rien flatte le lectorat... Toute ressemblance avec une époque contemporaine n'est évidemment point fortuite !

Dans les dernières pages de son récit il s'insurge : « La vraie littérature témoigne à la fois du visible et de l'invisible en montrant leur corrélation : elle fait du lecteur un voyant. » Il rejoint par-là même la vision d'un Rimbaud.

Ce discours ne manquera pas d'interpeller tout lecteur en état de somnolence au contact d'une certaine littérature, par sa justesse et sa pertinence il contribuera à l'éveiller.

Bruno DIAZ

■ Henri-Frédéric Blanc - « Discours de réception du Diable à l'Académie française », Éd. du Rocher, prix franco : 13 €.

Dialogue sur l'islam ?

Deux livres voisinent sur les rayons des libraires ces derniers jours qui nous proposent deux visions de l'islam qui ne se rejoignent pas forcément.

Dans le premier le Dr Dalil Boubakeur, président du *Conseil français du culte musulman*, nous livre ses réflexions sur l'avenir de l'islam en France (1). Le second se présente comme un roman naturaliste mettant en scène la vie d'une famille maghrébine immigrée aux Pays-Bas vivant une religion échappant aux classifications habituelles mais pourtant bien réelle (2). Tentons une lecture parallèle de ces deux ouvrages.

Le Dr Boubakeur nous rappelle cette formule célèbre de Dante « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». Il tente de se garder de ce travers, mais que trouve-t-on sous le pavé ? Parfois l'islam régressif du père de Shaytan, le héros du roman, qui tente ainsi de se protéger d'une société qu'il ne comprend pas et qui ne l'accepte pas. Une histoire bien éloignée de l'itinéraire personnel du recteur de la mosquée de Paris : Dalil Boubakeur évoque successivement son Algérie natale, la faculté de médecine en France, son mariage à une auvergnate et son admiration pour le gaullisme. Il donne son opinion naturellement sur les évolutions de l'islam en France : pour lui, un musulman doit être à l'aise dans un contexte sécularisé. À la suite de Filali Ansari, il soutient que la laïcité constitue le meilleur réceptacle de la philosophie des droits de l'homme et de la démocratie. Il s'exprime naturellement sur le *Conseil du culte musulman* qu'il préside depuis mai 2003

et sur les évolutions législatives récentes. Tous les sujets du moment sont abordés avec brio et intelligence. Mais cette approche, parfois bien abstraite, ne rejoint pas forcément toutes les réalités de l'islam tel qu'il est pratiqué en Europe ou en France. La religion des immigrés du roman de Saïd El Hadj ne peut s'assimiler à « l'islamisme » car elle ne correspond pas à une quelconque vision politique de la société ni au fameux choc des civilisations, dont nous reparle Dalil Boubakeur. Il s'agit plus simplement d'une foi naïve et archaïque qui n'est plus qu'un « mélange de peur, de tradition et d'arriération berbère » comme dit Shaytan qui veut resituer l'islam dans l'histoire des monothéismes et lui donner un rôle original dans l'histoire de l'humanité.

On se sent un peu frustré au terme de notre lecture parallèle car Shaytan le révolté peut certainement dialoguer avec le recteur de la Mosquée de Paris, mais qu'en est-il de ces immigrés, décrits dans le roman, qui ne peuvent s'interroger sur leur pratique religieuse, faute d'autonomie morale et de culture et que peut leur dire le Dr Boubakeur qui manie si bien les concepts ?

Jacques DUCONSEIL

■ (1) Dalil Boubakeur - « L'islam de France sera libéral », Éd. Alias-Patrick Lefrançois, 134 p., 2004, prix franco : 18 €.

■ (2) Saïd El Hadj - « Les jours de Shaytan », Éd. Gaïa, 206 p., 2004, prix franco : 18 €.

Service librairie

Promotions pour l'été

- Jacques Perret - « Un blanc chez les rouges - L'Aventure en bretelles » - prix franco : 14 €.
- Olivier Roy - « La Turquie aujourd'hui - Un pays européen ? » - prix franco : 13 €.
- Arnaud Teyssier - « Lyautey » - prix franco : 24 €.
- Aimé Richardt - « Les savants du Roi-Soleil » - prix franco : 23 €.

Commandes à adresser au journal accompagnées du chèque de règlement.

Souscription

Le réveil ?

Mon appel à la mobilisation lancé dans le dernier numéro de *Royaliste* semble avoir produit quelques effets. Les sommes recueillies ces quinze derniers jours sont plus importantes que celles de tout le mois passé. C'est rassurant, mais le retard pris doit être rattrapé, c'est encore 3 500 euros qui nous sont absolument nécessaires pour la vie du journal. Et la période estivale est maintenant toute proche...

Que tous ceux qui n'ont pas encore participé à l'effort collectif ne tardent plus. Tous les dons, même les plus modestes, sont les bienvenus. Merci d'avance à tous. Je reste confiant.

Yvan AUMONT

8^e liste de souscripteurs

Pierre Beauvais 20 € - Nicolas Bertrand 22 € - O.B. (Puy-de-Dôme) 24 € - Jean-Jacques Boisserolle 50 € - Djamel Boudjelal 8,38 € - Jeanne Boudot 60 € - P.-Y. B. (Hauts-de-Seine) 100 € - Frédéric Breton 15 € - Gisèle Brodud-Yviquel 20 € - Arnaud Chaballier 8 € - Gilles et Florence Chopard 50 € - Jean-Michel Dejenne 14 € - Hélène Plouhinec 40 € - Philippe Delorme 60 € - Guy Delranc 20 € - Jean-Marie Diligent 20 € - Michèle Dutac 7,24 € - Richard Fielz 100 € - Joël Garreau de Loubresse 8 € - Patrick Jacques 7,62 € - Pierre-Paul Lacas 20 € - Guy Lerclerc-Gayrau 10,29 € - Jean-Marie Mathieu 400 € - Frédéric Mitterrand 100 € - Jacques de Monneron 150 € - Philippe Parisy 14 € - Yolande de Prunelé 50 € - Michel Puravet 50 € - Aimé Richardt 50 € - Jacques Solé 20 € - Raymond Tavernier 5 € - Jacques Tessier 40 € - François Viet 30 € - 50 € - 66,53

Total de cette liste : 1 593,53 €

Total précédent : 8 928,53 €

Total général : 10 522,06 €

François PERROUX

La Fondation François Perroux et l'Association lyonnaise des amis de François Perroux organisent le **COLLOQUE DU CENTENAIRE** de la naissance de l'éminent économiste, le seul qui oppose une théorie générale et pertinente à la conception classique (« libérale ») de l'équilibre économique.

Ce colloque, qui réunira de nombreux chercheurs aura lieu de 9 heures à 18 heures le mardi 22 juin 2004 à l'École Normale Supérieure (ENS) Lettres et Sciences humaines, 15, parvis Descartes - 69007 Lyon.

RAPPEL - Le numéro 40 de *Cité* était consacré à François Perroux (prix franco 7 €).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste> et : <http://www.narinfo.fr.st> (actualité et informations)
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 23 juin** : Nous avions accueilli Jacques Nikonoff peu après qu'il soit devenu le président de l'association *Attac* qui a très activement participé à la campagne contre la guerre en Irak, aux grandes mobilisations sociales du printemps 2003 et aux rencontres organisées par le courant altermondialiste. Il importe de faire le bilan de ces actions et de s'interroger sur « **L'avenir des luttes antilibérales** » en un moment où les combattants marquent le pas et semblent s'installer dans une critique répétitive et sans effets majeurs sur les décisions prises par les diri-

geants des pays riches. C'est dire que notre débat avec Jacques NIKONOFF portera surtout sur les enjeux stratégiques et plus particulièrement sur les actions qu'il convient de mener dans le cadre de notre nation selon des finalités qui restent à préciser.

● **Mercredi 30 juin** : Président de l'Institut européen en science des religions, directeur des *Cahiers de médiologie*, Régis DEBRAY a publié ces derniers mois plusieurs livres, parmi lesquels un recueil de chroniques relatives au terrorisme, aux guerres et aux relations internationales depuis la chute de l'Union soviétique. C'est pour nous l'occasion de prolonger une discussion qui enrichit la réflexion des rédacteurs de *Royaliste* depuis la fondation du journal et auquel nous associons aussi souvent que possible nos amis parisiens. Cette année, nous prendront pour thème « **La politique extérieure de la France** », formulation apparemment banale mais qui suppose que notre nation a la possibilité d'affirmer dans le monde son propre projet politique - ce que bien peu de dirigeants de notre pays osent encore affirmer.

A nos lecteurs

Comme tous les ans *Royaliste* suspendra sa publication pendant les mois d'été. Notre prochain numéro (n° 842) qui paraîtra le 5 juillet sera un numéro « Spécial vacances » de 16 pages. Nous vous incitons vivement à en commander plusieurs exemplaires pour faire connaître votre journal autour de vous.

Si vous le désirez, nous pouvons nous charger des expéditions aux adresses que vous nous indiquerez.

TARIF - 5 ex. 10 € - 10 ex. 15 € - 20 ex. 20 €.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Lettre ouverte à Harlem Désir

Cher Harlem, Tu es un des rares amis que j'ai gardés au Parti socialiste. Je n'ai pas oublié les combats nécessaires que nous avons menés ensemble contre la xénophobie et pour l'égalité, ni les vives discussions que nous avons en tête-à-tête sur la question européenne : tu étais fédéraliste, je cherchais à te détourner de cette impasse idéologique - sans succès car tu avais, à la différence de la plupart de tes camarades, des convictions bien arrêtées sur le sujet.

Depuis que la Nouvelle Action royaliste a rompu avec la direction socialiste, voici bientôt dix ans, je n'ai plus guère l'occasion de te rencontrer mais je ne doute pas de ta fidélité à tes idées européennes et c'est pourquoi je m'adresse à toi plutôt qu'à des opportunistes tels que François Hollande ou Laurent Fabius.

Lecteur de *Royaliste*, tu connais notre règle : devoir de vérité envers les amis, au sens d'une interpellation publique, proportionnelle dans sa dureté aux responsabilités qu'ils occupent. Tu appartiens à la direction du Parti socialiste, tu es réélu à l'Assemblée de Strasbourg-Bruxelles : deux bonnes raisons de t'écrire sans détours ni ménagement.

Le fait est que tu te moques du monde. Je sais bien que tu es obligé de respecter les contraintes de l'action collective, de passer des compromis pour assurer ta position dans l'appareil et de consentir à des slogans réducteurs. Mais proclamer que les élus socialistes vont maintenant bâtir une « Europe sociale », voilà qui passe les bornes.

Souviens-toi, Harlem. Après la victoire de la gauche italienne en 1996, de Lionel Jospin et d'Anthony Blair en 1997, de Gérard Schröder en 1998, la majorité des gouvernements européens était orientée à gauche. Dans onze pays sur quinze, les socialistes étaient maîtres du jeu !

Qu'ont-ils fait ? Rien de « social ». Au contraire : l'imbécile pacte de stabilité a été entériné et respecté, l'euro a été promu avec tant d'enthousiasme que les socialistes français ont



oublié le « gouvernement économique », d'ailleurs absurde, qu'ils se faisaient forts d'instituer. C'est quand la gauche était majoritaire en Europe qu'elle s'est complètement ralliée à l'ultra-libéralisme et la « gouvernance » monétaire de la Banque centrale européenne qui est désastreuse pour les économies de la zone euro depuis que l'obsession de la monnaie forte est devenue réalité. Paradoxe ou imposture ?

Cher Harlem, j'ai lu dans ta profession de foi que les élus socialistes allaient lutter « contre Jacques Chirac » et autres libéraux. Tu sais pourtant que c'est trop tard : Lionel Jospin a entériné la ligne ultra-libérale

définie par MM. Aznar, Blair et Chirac au sommet de Lisbonne, Lionel Jospin est co-responsable de l'invraisemblable traité de Nice, la « gauche plurielle » a privatisé plus que la droite réactionnaire et vous êtes aujourd'hui, face à la destruction programmée de l'État social, d'une mollesse qui frise la complaisance.

L'histoire retiendra que les socialistes français ont activement participé à la liquidation des conquêtes de la Libération et au viol des principes inscrits dans le Préambule de 1946. C'est impardonnable. C'est d'autant plus impardonnable que cet héritage ne vous appartenait pas car c'était le patrimoine de la nation tout entière, la condition première du bien être collectif.

Élu européen, membre de la direction socialiste, tu es embarqué avec des naufrageurs et tu as des comptes à nous rendre sur ce naufrage. A l'époque de François Mitterrand, j'ai eu la faiblesse de penser que le moment ultra-libéral serait bref et que la nouvelle génération - celle de Jean-Louis Bianco, d'Élisabeth Guigou, d'Anne Lauvergeon, des militants de SOS Racisme - allait renverser la tendance. Tu le sais : la Nouvelle Action royaliste et les gaullistes de gauche étaient prêts à contribuer activement à ce redressement - qui impliquait une redéfinition de la politique européenne de la France. Lionel Jospin a ruiné cet espoir et je ne doute pas que Laurent Fabius achèvera, avec élégance, le travail de destruction.

J'espère, cher Harlem, que tu entreras en résistance mais cet espoir s'affaiblit d'année en année. Je n'aimerais pas te dire adieu, ni lutter contre toi lorsque nous aurons, avec d'autres, la possibilité de changer radicalement, en France et en Europe, le cours des choses.

Bertrand RENOUVIN